
Présidence : Croatie

1085^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 24 juillet 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 11 heures

Clôture : 12 h 50

2. Président : Ambassadeur M. Horvatić

Président

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Mécanisme d'avertissement et de rappel appliqué conformément à la Décision n° 10/02 du FCS* : Président

b) *Questions de protocole* : Président

Point 3 de l'ordre du jour : SÉANCE DE CLÔTURE

Président (FSC.DEL/257/24 OSCE+), Secrétaire générale, Malte, Hongrie-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/258/24), Ukraine (FSC.DEL/260/24), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/259/24), Türkiye (FSC.DEL/267/24 OSCE+), Suisse (FSC.DEL/256/24 OSCE+), Canada (FSC.DEL/268/24 OSCE+), Royaume-Uni, Macédoine du Nord, Azerbaïdjan (FSC.DEL/264/24 OSCE+), Arménie (FSC.DEL/266/24

OSCE+), Chypre, Pologne (FSC.DEL/263/24 OSCE+), Fédération de Russie (FSC.DEL/265/24), Allemagne (FSC.DEL/261/24 OSCE+), Danemark (FSC.DEL/262/24)

Motion d'ordre : Hongrie-Union européenne, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 11 septembre 2024, à 11 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence